

Image not found or type unknown



Frais de lettre recommandés

Par **mapfra**, le **02/05/2019** à **13:30**

Bonjour rnje recontre de gors problèmes de communication avec mes locataires et cela m'oblige à chaque fois à faire des courriers RAR couteux pour augmentation annuelle du loyer, les réponses faites à leurs (nombreuses) demandes de pose de différents équipementsrnPuis-je imputer ces frais à la charge des locataires ? rnSi non comment faire pour limiter ces frais ? rnMerci par avance